

## Communiqué aux médias

### Selon la recherche menée par FAIR Canada, les relations entre investisseurs et conseillers sont difficiles

TORONTO, le 24 janvier 2023 (Globe Newswire) – FAIR Canada a publié aujourd'hui les résultats de son premier sondage auprès des investisseurs, conçu pour mieux comprendre les points de vue et les préoccupations des investisseurs particuliers canadiens.

Le sondage sollicitait les commentaires de 1 000 investisseurs particuliers sur une série de questions, dont les types de placements qu'ils font, le type de conseils et d'informations auxquels ils se fient, les raisons pour lesquelles ils investissent, le niveau d'engagement dans le suivi du rendement de leurs placements, leur niveau de confiance lorsqu'il s'agit d'investir, et le degré de crédibilité et de confiance qu'ils accordent aux conseillers lors de leurs décisions de placement.

Les résultats de la recherche indiquent que les gouvernements et les organismes de réglementation doivent accorder une attention particulière à la relation conseiller-client. « Les investisseurs de détail ayant des connaissances limitées en matière de placement comptent beaucoup sur leur conseiller, ce qui les place dans une position de vulnérabilité », a déclaré Jean-Paul Bureaud, directeur général de FAIR Canada. « Les résultats révèlent qu'il existe une relation difficile entre conseillers et investisseurs quand il est question de faire confiance aux conseillers. Bon nombre d'investisseurs se préoccupent de payer trop de frais et plus de la moitié craignent qu'on leur propose des produits de placement inappropriés. Les résultats soulignent l'importance d'établir des normes élevées en matière de réglementation, d'éthique et de compétence pour les conseillers afin de soutenir ce niveau de fiabilité et d'instaurer la confiance. »

#### Principales constatations

- Selon les résultats, près de 80 % des investisseurs font appel à un conseiller et la plupart d'entre eux se fient pleinement à ses conseils. Le niveau de fiabilité à l'égard des conseillers peut s'expliquer par le fait que la plupart des investisseurs ont peu confiance en eux lorsqu'ils veulent investir.
- Si une majorité d'entre eux s'accordent à dire que l'intégrité de leur conseiller ou de leur société de placement leur inspire confiance, ils reconnaissent également qu'ils doivent se débrouiller seuls lorsqu'il s'agit d'investir.

- Plus de 40 % d'entre eux craignent que leur conseiller se comporte de manière contraire à l'éthique ou inappropriée, et près de 60 % craignent qu'on leur vende un produit inadapté. Plus de 60 % ont signalé ne pas comprendre les frais qu'ils paient, et près de 80 % se préoccupent du fait qu'ils paient trop de frais.
- La confiance est étroitement liée au moyen par lequel ils reçoivent des conseils, les investisseurs qui utilisent des services bancaires ayant des niveaux de confiance les plus faibles.
- Il est intéressant de noter que, selon le sondage, les conseillers ont tendance à inciter leurs clients à investir principalement dans des fonds communs de placement, dont les frais sont généralement plus élevés que ceux de produits comparables comme les fonds négociés en bourse (FNB). Les investisseurs autonomes, en revanche, ont tendance à détenir beaucoup moins de fonds communs de placement et une proportion plus équilibrée de FNB par rapport aux fonds communs de placement.
- Le sondage a également révélé qu'il y avait un faible niveau de connaissances des organismes de réglementation et des groupes de défense des intérêts en général et que les investisseurs ont le plus faible niveau de confiance dans le fait que les organismes de réglementation, les sociétés et les gouvernements défendent leurs intérêts.
- Malgré une connaissance limitée de FAIR Canada, une majorité écrasante (90 %) croit qu'il est important d'avoir une organisation comme FAIR Canada pour parler au nom des investisseurs.

« Cette recherche démontre l'engagement continu de FAIR Canada à être une voix indépendante et fiable envers les enjeux qui touchent les investisseurs particuliers », a déclaré M. Bureaud. « C'est important pour nous de les entendre directement parler de leurs expériences et de leurs préoccupations. Ce sondage est le premier d'une longue série de projets de recherche menés par FAIR Canada, qui soutiendront nos efforts continus visant à défendre les intérêts des investisseurs et à les aider à se responsabiliser. »

Pour en savoir plus sur les principales conclusions du sondage complet, lisez le nouveau [Rapport du sondage auprès des investisseurs](#) de FAIR Canada en cliquant sur.

## À propos de FAIR Canada

FAIR Canada défend les droits des investisseurs particuliers au Canada par l'entremise de la défense des intérêts, de l'éducation et de l'avancement des questions de réglementation. Nous sommes le porte-parole indépendant et digne de confiance afin de répondre aux enjeux importants qui touchent les investisseurs particuliers. En tant que seul organisme sans but lucratif, axé sur les investisseurs au Canada, nous fournissons des commentaires éclairés et objectifs sur les questions de réglementation qui ont une incidence sur l'équité et la protection des investisseurs. Pour en savoir plus sur les droits des investisseurs, consultez [FAIRCanada.ca](http://FAIRCanada.ca) et suivez-nous sur [Twitter](#) et [LinkedIn](#).

Pour obtenir de plus amples renseignements, contactez :

Jean-Paul Bureaud  
Directeur général, FAIR Canada  
[jp.bureaud@faircanada.ca](mailto:jp.bureaud@faircanada.ca)

Andrea David  
Spécialiste en communication, FAIR Canada  
[andrea.david@faircanada.ca](mailto:andrea.david@faircanada.ca)